

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ-CENT-QUARANTE-QUATRIÈME (544^e) RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 19 MAI 2026 À LA SALLE H7-1190 ET EN VISIOCONFÉRENCE.

RÉSOLUTION CAD-13840

Dépôt d'une demande de financement
pour le projet « Modernisation et
agrandissement du Centre de recherche
universitaire sur l'aluminium (CURAL) »

ATTENDU l'aide financière de 20 M\$ consenti par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE);

ATTENDU que cette aide financière est conditionnelle au dépôt d'un dossier au Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation (PSO) du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et à une contrepartie d'un minimum de près de 3 M\$ en espèces;

ATTENDU la nécessité d'annexer à la demande de financement une résolution du conseil d'administration approuvant la demande et le dépôt de celle-ci, confirmant la mise de fonds, désignant le principal gestionnaire et l'autorisant à signer la convention d'aide financière et désignant le représentant du projet;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation;

Sur proposition de Chantale de Sa, appuyée par Christine Boily, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

D' approuver la demande d'aide financière et d'autoriser son dépôt auprès du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE);

DE confirmer la mise de fonds de l'UQAC équivalente à une contribution de 10 % de la valeur du projet et conditionnelle à l'acceptation de la demande;

DE désigner Luigi Bouchard, vice-recteur à la recherche, à la création et à l'innovation, comme représentant du projet;

D' autoriser, conformément à la Politique relative à la validation juridique, l'autorisation et à la signature des contrats et sous réserve de la validation juridique du Secrétariat général, Ghislain Samson, recteur, à négocier et à signer au nom de l'UQAC la convention d'aide financière à venir entre le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) et l'UQAC dans le cadre du projet « Modernisation et agrandissement du Centre de recherche universitaire sur l'aluminium (CURAL) »;

D' autoriser, le cas échéant, toute modification jugée compatible, utile ou nécessaire dans l'intérêt de l'UQAC avant la signature de ladite convention d'aide financière.

Pour Nathalie Gagnon, secrétaire générale,

Emily Bouchard

Signé avec ConsignO Cloud (21/05/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Émily Bouchard

Secrétaire des organismes statutaires